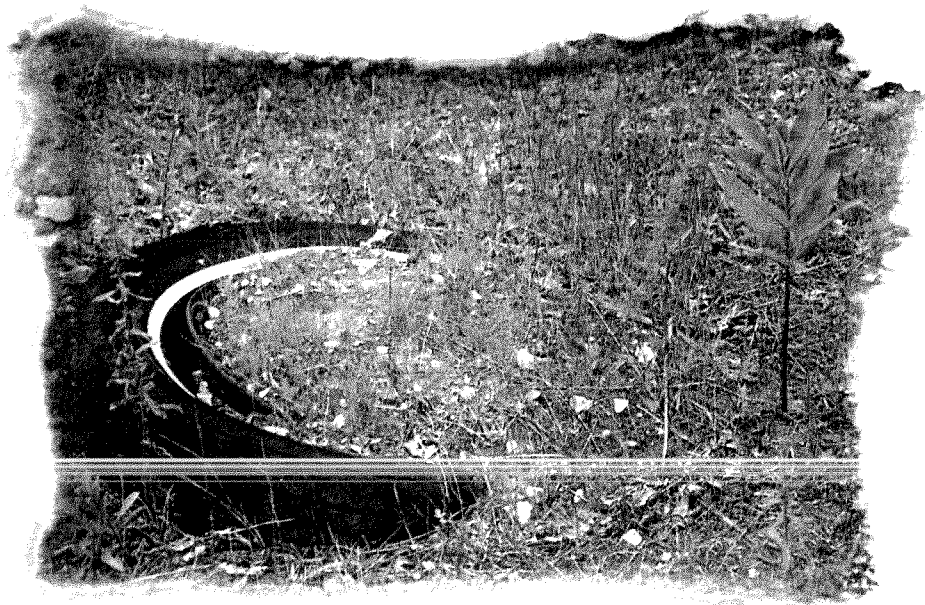


Il ne faut pas prendre les terrains vacants pour des dépotoirs



Avec la très forte croissance que connaît actuellement Mirabel, des dizaines de rues et des centaines de maisons sont construites à l'intérieur des nombreux projets résidentiels qui sont réalisés, plus souvent qu'autrement par phase, sur l'ensemble du territoire mirabellois.

Il arrive donc que certains terrains soient laissés vacants dans l'attente de développements futurs. Malheureusement, ces espaces vacants sont parfois considérés et utilisés comme de véritables dépotoirs où l'on dispose, au grand déplaisir du voisinage, des débris de toutes sortes soit, de la terre, de la pierre, du gazon... faisant rapidement de ces lieux des espaces insalubres.

La Ville de Mirabel fait donc appel au bon sens et au civisme de ses citoyens afin de garder ces lieux et l'ensemble de la ville propres et attrayants.

Des ateliers pour les jeunes travailleurs

Depuis le début de l'année, le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) de Mirabel s'acquitte de sa mission sociale en offrant, entre autres, des ateliers thématiques qui s'adressent aux jeunes travailleurs.

Ces ateliers traitent de sujets d'actualité selon les différents moments de l'année et ont lieu en soirée afin d'accueillir le plus grand nombre de clients possible.

C'est ainsi que le 19 mars, le CJE invite sa jeune clientèle à s'inscrire à un atelier portant sur la CSST qui vise la prévention des accidents en milieu de travail. Le 16 avril, il présente un atelier sur le travail à l'étranger et les emplois d'été en attirant l'attention sur ce que l'on doit savoir avant de partir à l'étranger et tout ce qu'il faut connaître avant de chercher un emploi d'été. Finalement, le 14 mai, la jeune clientèle est invitée à prendre part à un atelier sur les normes du travail.

À noter que les ateliers donnés aux dates susmentionnées ont lieu de 18 h à 19 h 30.

Fonds local d'initiative jeunesse

Par ailleurs, le Carrefour jeunesse-emploi invite les jeunes qui ont une idée de projet en tête et qui auraient besoin d'aide pour la mettre sur pied à venir rencontrer l'équipe du CJE et peut-être bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ par projet.

Les personnes intéressées doivent être âgées de 15 à 30 ans, habiter la MRC de Mirabel et être parrainées par un organisme.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le CJE de Mirabel, au 450 420-6262, ou au www.cjemirabel.ca

